

Des enjeux mondiaux

- la recherche d'une **indépendance énergétique** vis-à-vis des énergies fossiles,
- les risques liés au **changement climatique** et la nécessaire lutte contre la croissance des émissions de gaz à effet de serre,
- **l'accès à l'énergie pour tous** dans des conditions qui soient acceptables aux plans économique et environnemental.

2 secteurs dominants pour leur consommation énergétique et leur contribution au gaz à effet de serre : (données régionales)

- ✓ 50% : Résidentiel – tertiaire -> **Bâtiment**
- ✓ 26% : **Transport**
- ✓ 24% : Industrie - Agriculture

Une **ambition** pour la région Centre : une mesure phare de la Région

**« Faire de la région Centre
un pôle d'excellence européen en matière
d'efficacité énergétique »**

Un Grand Projet “Pôle d’Efficacité énergétique” dans le CPER 2007-2013

4 volets :

- Recherche
- Développement des Usages : *convention ADEME-Région*
- Valorisation de la biomasse agricole et forestière
- Actions collectives : entreprises/ innovation

La convention ADEME-Région 2007-2013

Thème 1 : **Emergence de la demande**, Observatoire régionale de l’Energie, Communication, Sensibilisation, Audits Energies,...

Thème 2 : **Bâtiments durables** : AAP, certification, prêts isolation,...

Thème 3 : **Energies renouvelables** : bois-énergie, solaire, géothermie

Thème 4 : Animation locale : **Espace Info Energie, Agence Locale de l’Energie**,...

Thème 5 : **Maîtrise des déplacements** (Plan de Déplacements Entreprises,...)

Thème 6 : Lig’Air

Thème 7 : Approches transversales : déchets, eco-conception, management environnemental

La convention ADEME-Région 2007-2013

Les bénéficiaires/ les maîtres d'ouvrage éligibles :

Principalement :

les collectivités, organismes publics ainsi que les sociétés d'économie mixte, les bailleurs sociaux (publics et privés), les entreprises (notamment des secteurs du tourisme, du tertiaire, de l'agriculture,...) associations, groupements professionnels.

Les particuliers sont bénéficiaires cibles de 2 dispositifs :

- Conseil et information gratuits dispensés par les Espace Infos Energie
- Le prêt à taux 0% pour les travaux d'isolation et les installations de solaires thermiques

Les modalités d'aides devront respectées l'encadrement communautaire en vigueur



Pôle Efficacité Energétique



NOUVEAUTES :

- Eco-conditions pour intervention sur les énergies renouvelables

Une démarche de progrès pour les aides à l'investissement « EnR »

En 2007 :

- 1) Un audit « multi-énergies » préalable
- 2) Temps de retour conventionnel (>5 ans et <30 ans)

En 2008 :

- 1) Rénovation : classe A, B, C, D ; travaux permettant une économie d'au moins 10%
- 2) Neuf : classe A ou B ou label HPE ou THPE

- **Appels à projet :**

- « Efficacité énergétique dans les bâtiments » (renouvelé 2 fois en 2008 (mars-> mi-mai / juil -> début oct.)
- « Intégration architecturale des systèmes photovoltaïques » (renouvelé 1 fois en 2008 : juin)

* **Nouveaux outils financiers :**

-Prêts bonifiés : isolation, solaire thermique (lancement oct.2007)



CONVENTION ADEME-Région 2007-2013

Thème 1 : « Audits énergies, études, Communication, observatoire régional de l'énergie »

- Aide à la décision (audits « multi-énergies », COE, études de faisabilité, étude HQE,...) : intervention jusqu'à 70% (max)
- Outils de sensibilisation
- Animation de réseaux des professionnels (bureaux d'études, architectes, ...) et des collectivités

Le réseau des collectivités « Energies Villes » : lancé par la Région en juin 2007

CONVENTION ADEME-Région 2007-2013

Thème 2 : Bâtiments Durables

- ✓ Appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » : bâtiment à énergie positive, bâtiments rénovés à haute performance énergétique
- ✓ Aide à la décision
- ✓ Appui à la certification
- ✓ Prêt bonifié « Isolation » pour les particuliers

CONVENTION ADEME-Région 2007-2013

Thème 3 : « Energies renouvelables »

En 2007

- Bois-énergie et Solaire thermique :
Taux d'aide : 30% (max) du surcoût d'investissement
- Géothermie (pompes à chaleur Eau/eau, sol/eau)
 - Taux d'aide : 40 % (max) du surcoût d'investissement
- Photovoltaïque : appel à projet « Intégration architecturale des systèmes photovoltaïques » :
 - installation de 50 kWc max et taux d'intervention de 1,5 c€/Wc

Conditions supplémentaires : temps de retour conventionnel < 30 ans
(avant subventions) et > 5 ans (après subventions)

CONVENTION ADEME-Région 2007-2013

Thème 4 : « Animation locale »



- Les Espaces Infos Energie « EIE » : 6 implantations
- (une par département), 13 conseillers
- Des Agences Locales de l'Energie (ALE) : 2 projets en cours :
 - dans le Cher (porté par le SDE 18)
 - dans l'Indre-et-Loire (porté par l'association support de l'EIE)
- Des structures régionales « thématiques » : Arbocentre, Adefibois,...

Appel à projet

« Efficacité énergétique dans les bâtiments »

2 secteurs : *le neuf et la rénovation*

Objectif : *doter la région Centre de démonstrateurs, bâtiments neutres en énergie, à énergie positive, Effinergie®*

Cible : le *logement social*

Bâtiments éligibles :

- SHON < 2000 m²
- Logements collectifs (MO publique ou privée)
- Bâtiments tertiaires (particulièrement les bâtiments à usage commercial et industriel)

Performances exigées :

- * Neuf : RT 2005 – 50% (Cep < 50 kWh/m².an) + intégration d'EnR -> niveau label BBC 2005/ Effinergie®
- * Rénovation : Cep < 80 kWh/m².an

Autres critères : suivi, instrumentation, outil de formation, d'information.

En 2007 : projets éligibles : les **études**, les **travaux**

Appel à projet

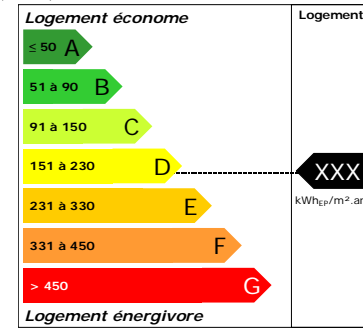
« Intégration architecturale des systèmes photovoltaïques »

- Objectifs :
 - **2 000 m² de capteurs photovoltaïques et 200 kWc installée** (au global)
 - *Faire émerger des projets exemplaires et innovants : systèmes photovoltaïques de qualité, intégrés au réseau, intégrés au mieux dans leur environnement*
- **Bâtiments éligibles** :
 - Logements collectifs (MO publique ou privée)
 - Bâtiments tertiaires (locaux industriels et commerciaux)Installation de 50 kWc max
- **Cible** :
 - bâtiments neufs
 - réhabilitations lourdes

Efficacité énergétique dans les bâtiments (1)

la performance du bâti :

- ✓ Appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments »
- ✓ Démonstrateurs
- ✓ Diagnostic thermique, Etude HQE
- ✓ Eco-critères (entrée en vigueur en 2008) :
- ✓ Prêt à taux 0% « isolation » : ISOLARIS' Centre pour les particuliers
- ✓ Région Centre, membre d'Effinergie
- ✓ Les diagnostics thermiques des EIE



Intégration des Energies renouvelables :

- ✓ Appel à projet « Intégration architecturale des systèmes photovoltaïques »
- ✓ Prêt taux 0% « solaire thermique » pour les particuliers
- ✓ Conseils des EIE et visites d'installations chez des particuliers
- ✓ Soutien à l'investissement pour les systèmes de chauffage : bois énergie, solaire thermique, pompes à chaleur géothermiques

pôle de compétitivité S²E² (« Sciences et Systèmes pour l'Energie Electrique »)
projet SéSAME : gestion de l'énergie électrique dans le bâtiment

Efficacité énergétique dans les bâtiments (2)

la Région incite ses partenaires à s'engager dans cette démarche d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment au travers de sa politique ***d'aménagement du territoire*** :

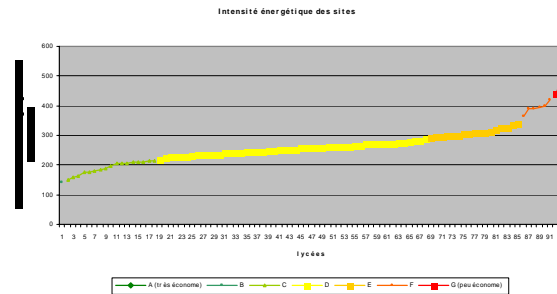
- les Contrats de Pays et Contrats d'Agglomération conditionnent l'intervention financière de la Région pour les travaux de plus de 300 k€ à la réalisation d'un diagnostic énergétique ;
- La démarche HQE (cible énergie obligatoire) est soutenue
- Les conventions Région/Département prévoient la certification « Habitat Environnement » ou « Patrimoine Habitat Environnement » (pour la rénovation)

La Région exemplaire pour son propre patrimoine bâti

Des actions engagées sur le **parc des lycées** (106 établissements) :

- Une enquête « énergie » menée sur 2005-2006 avec 12 audits réalisés
- Un outil de suivi des consommations développé et mis en place en juin 2007
- La construction d'un « démonstrateur », un **bâtiment « à énergie positive »** programmé dans le lycée du bâtiment G. Breszka (St Jean de Bray)
- Une étude prospective sur la demande d'énergies des lycées à horizon 2020
- 2 chaufferies bois déjà installées
- Un plan « **solaire thermique** » sur les logements de fonction

...



Une démarche :

- ✓ Un haut niveau de performance énergétique est exigée pour les constructions neuves : **label THPE** (RT 2005-20%)
- ✓ Chaque remplacement de système de chauffage donne lieu à un **diagnostic « multi-énergie »**
- ✓ Les démarches HQE sont demandées

Sensibilisation/ Information

- Des outils de communication et d'animation :
 - Une newsletter électronique : - une newsletter électronique :
 - <http://energies-centre.adminews.fr/>
 - un site internet (*en construction*)
 - un événement régional